

Weyersheim

LIEN COMMUNAL - N° 75 - Juillet 2023

Infos



Sommaire dans ce numéro



Sommaire	2
Edito : Mot du Maire	3
Budget	4
Délibérations du conseil municipal	6
Seniors	8
Cérémonie du 8 mai	9
Conseil Municipal des Enfants	10
Jumelage	11
Médiathèque Le Trait d'Union	12
La maison Clauss de Wirsche	14
Manifestations	15
Travaux.....	16
Sapeurs-pompiers	18
Incivilités	20
Actions Citoyennes.....	21
Associations	22
SNCF.....	30
La Basse Zorn à l'An Vert.....	32
Commerces	33
Urbanisme	34
Portrait.....	35
Prochaines manifestations	36

Comité de rédaction :

Bénédicte Bonicel
Véronique Fournaise
Christelle Mugler
Clarisse Régnier
Sylvie Roehly
Fabienne Sorg
Michelle Weeber

Crédits photos :

Gérard Muths, Pixabay,
Madeos-images
Communauté de communes
de la Basse-Zorn
Commune de Weyersheim

Maquette et réalisation :

Janique Gubelmann

Impression :

Imprimerie Parmentier
Imprimé sur papier certifié PEFC

Dépôt légal :

ISSN en cours - Juillet 2023

WEYERSHEIM

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Avec Citykomi®
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle

Retrouvez l'actualité
de votre territoire en
temps réel

- Basse-Zorn Infos
- Bukkenheim Infos
- Geisblenheim Infos
- Gers Infos
- Heitersheim Infos
- Kaltenhouse Infos
- Mettlach Infos
- Weyersheim Infos

1

➤ TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®
C'est gratuit !

2

➤ FLASHEZ CES QR CODES
pour vous abonner

Weyersheim Basse-Zorn

3

➤ RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT
sur votre
smartphone



**Vous pouvez trouver
toutes les informations pratiques
de la commune sur :**

Site internet de la commune
<http://www.weyersheim.fr>
un site adapté aux nouveaux usages

@Facebook Weyersheim - Mairie
Instagram weyersheim_mairie

Citykomi
émet des alertes et notifications locales.



Mot du Maire

Le retour de la période estivale marque le changement de rythme de nos activités avec notamment le début des vacances scolaires et la pause de nos activités associatives.

Je tiens tout d'abord à adresser mes chaleureux remerciements et mes félicitations à nos associations locales pour leur dynamisme.

Après deux années de restrictions, ce début d'année a été particulièrement riche en animations et manifestations. Notre village a pu retrouver des moments joyeux et légers qui ont permis de renouer les liens en toute convivialité et ce, grâce à l'implication et la motivation des bénévoles.

Chaque manifestation a connu un grand succès, ce qui reflète bien ce besoin de retrouver le bien-vivre ensemble.

Cette année, nous avons fait le choix de soutenir deux associations dans leur développement : l'association de pêche (AAPPMA de Weyersheim) par la mise en place d'un réseau d'assainissement leur permettant ainsi la réouverture de leur local et donc l'organisation de concours et autres

animations. Nous soutiendrons également le club de tennis (TCW) en portant le projet de création de deux courts de Padel.

L'Espace W a également connu quelques travaux au cours des derniers mois.

Un nouveau système d'accès a été installé et l'éclairage a été modernisé afin de réaliser des économies d'énergie.

Cet été, nous procéderons à la réfection du sol de la salle Saturne, à des travaux de peinture, au changement de la vaisselle réservée à l'événementiel. Il nous tient à cœur d'être aux côtés de nos associations afin qu'elles puissent continuer à animer durablement notre village.

Au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal dans un contexte de recettes fiscales tendues. Le budget de fonctionnement reste stable alors que le budget investissement connaît une légère hausse liée aux travaux de restructuration de la mairie. L'obtention d'une subvention importante au titre du Fonds Vert nous permet d'aborder sereinement la dépense.

Dispositif inédit, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé FONDS VERT, aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie. Nous allons pouvoir poursuivre notre programme d'investissement en 2023 tout en continuant à maîtriser nos dépenses.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien, ainsi que cette belle équipe municipale qui m'entoure avec responsabilité, engagement et efficacité.

Je souhaite à tous les enfants de la commune de très bonnes vacances et qu'ils profitent pleinement de l'été pour faire des découvertes, des rencontres et bien s'amuser.

Enfin, à toutes et tous, je vous souhaite de bien profiter de ce repos estival et de passer un bel été.

Scheener Summer un halte eueh guet !

**Sylvie Roehly
Maire de Weyersheim**



Rectificatif

Une erreur s'était glissée dans le dernier lien dans la rubrique naissances. Il fallait lire :

WAENTZ Sacha
né le 20/09/2022

Encore toutes nos excuses pour cette faute de frappe.

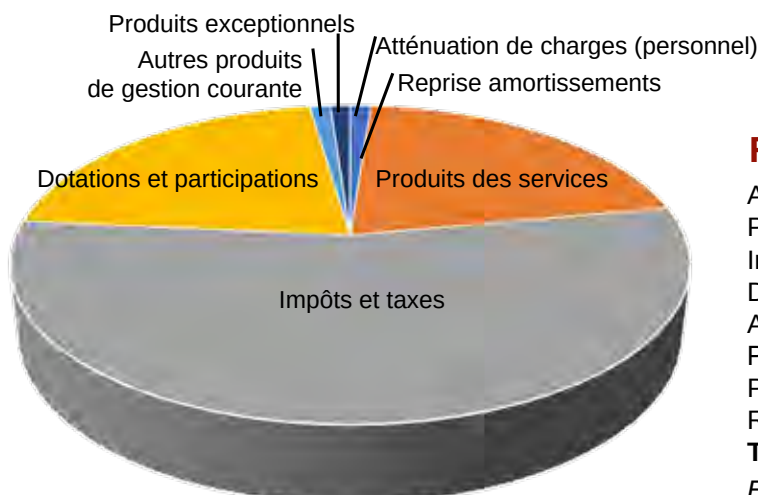
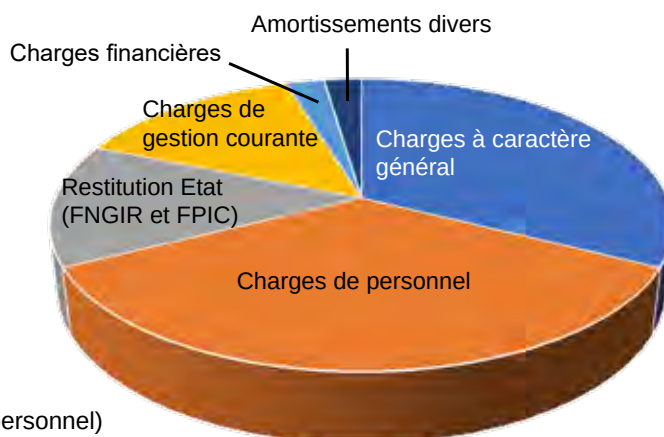
Compte administratif 2022

Depuis le 1er janvier 2022, la commune de WEYERSHEIM expérimente le compte financier unique. Cette nouvelle nomenclature, obligatoire à compter du 1er janvier 2024, remplace le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le trésorier comptable.

Lors de la séance du 30 mars 2023, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents, le compte financier unique présentant un résultat consolidé d'un montant de 2 301 312€.

Dépenses de fonctionnement 2022

Charges à caractère général	775 999 €
Charges de personnel	765 277 €
Restitution Etat (FNGIR et FPIC)	245 637 €
Autres charges de gestion courante	290 731 €
Charges financières	26 849 €
Charges exceptionnelles	0 €
Amortissements divers	28 521 €
Total	2 133 014 €



Recettes de fonctionnement 2022

Atténuation de charges (personnel)	28 212 €
Produits des services	452 750 €
Impôts et taxes	1 589 209 €
Dotations et participations	577 783 €
Autres produits de gestion courante	60 479 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	3 727 €
Reprise amortissements	36 €
Total	2 712 196 €
<i>Excédent de fonctionnement</i>	<i>579 182 €</i>

La section d'investissement retrace les opérations de nature patrimoniale, soit en dépenses (les dépenses d'équipement de la collectivité, les subventions d'investissement qu'elle verse et le remboursement du capital des emprunts contractés dans le passé), soit en recettes (l'épargne brute, les subventions d'investissement reçues, la dotation de l'Etat, la compensation de la TVA sur les investissements et les nouveaux emprunts de l'exercice).

Dépenses d'investissement 2022

Opérations patrimoniales/opérations d'ordre	32 237 €
Dotations, fonds divers, réserves	36 802 €
Remboursement des emprunts	147 338 €
Plus/moins value cessions d'immobilisations	787 €
Immobilisations incorporelles	18 480 €
Immobilisations corporelles	673 053 €
Immobilisations en cours	165 907 €
Total	1 074 604 €

Recettes d'investissement 2022

Opérations d'ordre de transfert	28 521 €
Opérations patrimoniales	32 237 €
Participation FCTVA,	
Taxe aménagement, divers	869 029 €
Subventions d'investissement	123 534 €
Virement de la section de fonctionnement	0 €
Total	1 053 321 €
<i>Résultat d'investissement</i>	<i>- 712 117 €</i>

Résultat de clôture

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	2 133 014 €	Dépenses	1 074 604 €
Recettes	2 712 196 €	Recettes	1 053 322 €
Résultat de l'année	579 182 €	Résultat de l'année	- 21 282 €
Résultat antérieur reporté	2 434 246 €	Résultat antérieur reporté	- 690 834 €
Résultat de fonctionnement	3 013 428 €	Résultat d'investissement	- 712 116 €
Total résultat de clôture 2 301 312 €			



Budget 2023

Le budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le conseil municipal a adopté le budget de notre commune pour 2023. Celui-ci s'élève à 4,8 millions d'euros en fonctionnement et autant en investissement.

Ce budget, maîtrisé grâce à une solide gestion financière, nous permettra de mener nos projets, tout en améliorant le cadre de vie de nos habitants.

Dépenses de fonctionnement 2023

Charges à caractère général	895 367 €
Charges de personnel	917 800 €
Restitution Etat (FNGIR et FPIC)	251 699 €
Dépenses imprévues	0 €
Autres charges de gestion courante	423 746 €
Charges financières	54 000 €
Charges exceptionnelles	500 €
Amortissements divers	23 200 €
Total	2 566 312 €
Virement à la section d'investissement	2 322 731 €
Total	4 889 043 €

Recettes de fonctionnement 2023

Excédent antérieur reporté	2 301 311 €
Atténuation de charges (personnel)	20 000 €
Produits des services	323 673 €
Impôts et taxes	1 632 020 €
Dotations et participations	555 939 €
Autres produits de gestion courante	55 600 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	500 €
Total	4 889 043 €

Dépenses d'investissement 2023

Déficit reporté/Besoin de financement	712 117 €
Opérations imprévues	2 494 €
Opérations patrimoniales / d'ordre	0 €
Remboursement des emprunts	230 000 €
Immobilisations incorporelles	27 500 €
Immobilisations corporelles	904 970 €
Immobilisations en cours	2 952 103 €
Total	4 829 184 €

Recettes d'investissement 2023

Virement de la section de fonctionnement	2 322 731 €
Produits des cessions	12 320 €
Opérations d'ordre de transfert /patrimoniales	23 200 €
Participation FCTVA,	
Taxe aménagement, divers	889 017 €
Subventions d'investissement	81 916 €
Emprunts	1 500 000 €
Total	4 829 184 €

Les taux des taxes des deux dernières années

Les taux d'imposition ont été augmentés de 1,5%

	2021	Moyenne départementale 2021	2022	2023
Taxe foncière bâtie	18,65%	23,19%	18,84%	19,12%
Taxe foncière non bâtie	26,26%	42,40%	26,52%	26,92%
Cotisation foncière des entreprises	15,02%	15,86%	15,17%	15,40%

Délibérations du Conseil Municipal



Décembre 2022

- Convention de financement des travaux d'éclairage public rue Creuse entre la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et la commune. Dans un souci d'optimisation du déroulement des opérations, ces travaux de compétence communale sont coordonnés avec les travaux dont la Communauté de Communes assure la maîtrise d'ouvrage. Le montant de la participation financière de la commune de Weyersheim est estimé à 19.902,61 € HT, soit 20.300,66€ TTC.

- Désignation des membres de l'Association Foncière de Remembrement

Membres titulaires

Jean-Jacques KLEINMANN

Bernard FORR

Fabienne SORG

Membres suppléants

Bernard ALBECKER

Didier JUNG

- Office National des Forêts
Le programme prévisionnel des coupes pour l'année 2023 :

- Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 371,00€ HT.

- Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 600,00€ HT.

Le programme de travaux pour 2023 des forêts soumises au régime ONF :

- Travaux d'entretien (fonctionnement) : 1 100,00 € H.T.

- Travaux d'investissement : 3 600,00 € H.T.

- Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice départemental des fermages soit +3,55 % pour 2022 et fixation du prix de location annuel à 1,23 € l'are pour les baux à ferme et les Conventions d'Occupation Précaire (C.O.P.) et à 1,50€ TTC l'are pour les prés.

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques flottants sur la gravière Alsace-Lorraine : appel à manifestation d'intérêt pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques au niveau de la Gravière Alsace Lorraine sur sa partie qui n'est plus en exploitation.

- Décision de nommer la rue située entre la rue Creuse et la rue des Fleurs «rue Bitzel».

Janvier 2023

- Attribution du marché alloti relatif au projet de rénovation énergétique, restructuration et mise en conformité de la mairie.

- Versement d'une subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale représentant 1/3 des recettes de concessions de cimetière encaissées par la commune en N-1 à compter de 2023.

- Attribution des prix maisons fleuries pour un montant de 600 €.

- Convention de mise à disposition d'un local à l'Unité Territoriale d'Action Médico-Social Nord entre la CEA et la commune pour la permanence de l'assistante sociale. Elle y tiendra ses permanences le 3ème jeudi du mois.

Février 2023

- Demande d'une subvention au titre du Fonds Vert pour le projet de rénovation énergétique, restructuration et mise en conformité de la mairie.

- Demande d'une subvention de 1 188 € (40% des dépenses envisagées) au titre du Fonds de solidarité territorial de la CEA pour la restauration du calvaire le Bildstock du cimetière.

- Approbation de la mise à jour des statuts communautaires par l'ajout de compétences telles que la mobilité, l'Ecole de Musique Intercommunale et par le transfert des compétences «action sociale d'intérêt communautaire», «actions d'animations en direction des seniors et des aidants», «gestion des eaux pluviales urbaines».

Mars 2023

- Approbation du compte administratif 2022

Le bilan financier de l'année écoulée se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022	2.712.196,23€
Dépenses de fonctionnement 2022	2.133.014,38€
Résultat de l'exercice	579.181,85€
Excédent de fonctionnement	
Résultats antérieurs reportés	2.434.245,83€
Résultat cumulé au 31/12/2022	3.013.427,68€
Résultat à affecter	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022	1.053.321,55€
Dépenses d'investissement 2022	1.074.604,37€
Résultat de l'exercice	- 21.282,82€
Déficit d'investissement	
Résultats antérieurs reportés	-690.833,82€
Résultat cumulé au 31/12/2022	712.116,64€
RESULTAT DE CLOTURE	2.301.311,04€

- Attribution de subventions au titre de l'année 2023

AAPPMA	95 000,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2 140,00 €
Chorale Ste Cécile	155,00 €
Cyclisme artistique	3 200,00 €
Musique Municipale	4 085,00 €
Ass. S'Kleenderfel	400,00 €
ALEF pour les P'tits Loups	120 000,00 €
Association de Tir St Sébastien	800,00 €
Le Toit Haguenovien	150,00 €
Ecole Elémentaire	1 596,00 €
Collège de Hoerd	300,00 €
Centre socio-culturel de Hoerd	1 000,00 €
TOTAL	228 826,00 €



Mars 2023 (suite)

- Fixation du taux des taxes locales
Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1,5% les taux d'imposition en 2023.

- Approbation du budget primitif 2023

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées à 4 889.042,44 euros.

Section d'investissement :

Dépenses et recettes équilibrées à 4 829.183,29 euros.

- Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation de la mairie de 1 500 000 € sur une durée de 10 ans.

- Octroi d'une caution pour un emprunt bancaire réalisé par l'association de pêche (AAPPMA) à hauteur de 17 500 €.

- Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'AAPPMA.
La commune a décidé d'octroyer une subvention de 95.000€ à l'AAPPMA pour les travaux d'assainissement du club house de l'étang de pêche.

En contrepartie, la commune attend la cession, à l'euro symbolique, de la parcelle cadastrée section 19 n°11 d'environ 6 ares et d'une bande piétonne d'une largeur d'environ 2 mètres. Cette bande, située à l'arrière de l'étang, le long de la clôture, côté Zorn, permettra l'aménagement par la CCBZ d'un chemin de promenade.

Avril 2023

- Versement d'une subvention à l'association S'Kleenderfel de 1 700 € pour l'organisation d'animations en 2020, 2021 et 2023.

- Versement d'une subvention à la société de tir Saint Sébastien de 3 000 € en soutien à l'installation de six cibles électroniques.

- Versement d'une subvention à la Chorale des Jeunes de 1 500 € pour l'aider à financer les frais de sonorisation pour l'organisation du spectacle Le Roi Lion.

- Demande de subvention au titre du FONDS VERT pour l'éclairage public et pour le relamping de l'Espace W.

- Dépôt sauvage de déchets

Une amende administrative viendra s'ajouter et non pas se substituer à celles déjà prévues par le Code pénal. (Détails page 20 Incivilités)

Mai 2023

- Lancement d'une consultation pour la création de deux courts de Padel à l'arrière des terrains de tennis.

- Lancement d'une consultation pour le remplacement du sol de la salle Saturne.

- Création de deux postes pour les jobs d'été afin de recruter des jeunes pour exécuter divers travaux d'entretien et ainsi renforcer le service technique. Le nombre maximum de jeunes pouvant être recrutés est fixé à deux par mois.

- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024.

Juin 2023

- Le Conseil Municipal décide ne pas modifier les taux de la taxe d'aménagement.

- Placement d'un emprunt sur un compte à terme du Trésor pour un montant maximum de 1 000 000 €, pour une durée de 12 mois, et pour un montant de 500 000 €, pour une durée de 9 mois et à procéder, si le financement des opérations d'investissement le justifie, au retrait anticipé des fonds.

- Attribution du lot n°14 plâtrerie du marché de rénovation et mise en conformité de la mairie à l'entreprise WEREY STENGER pour un montant de 374 616,72€ HT.

- Attribution du marché remplacement du sol de la salle Saturne - Espace W à l'entreprise SVMJ-STRASOL de Wiwersheim pour un montant de 118 216,20€ TTC.

- Attribution d'une subvention au Basket Club pour les déplacements hors département pour un montant de 500 €.

- Création d'un poste d'apprenti CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance pour la rentrée scolaire 2023/2024.

- Création de deux postes d'ATSEM contractuels pour l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2023/2024 dans l'attente de la réussite au concours.

- Création d'un poste d'ATSEM contractuel pour le remplacement d'une ATSEM ayant sollicité le renouvellement de sa disponibilité pour convenances personnelles pour l'année scolaire à venir.

- Fixation d'un montant pour la réalisation de travaux en régie par le service technique pour l'entretien d'une tombe (250 €) et pour le ramassage de déchets sauvages (100 €).

Il sera ainsi possible de facturer une prestation aux administrés en cas de nécessité.



Eco pâturage dans les Hauts de la Zorn



**Merci aux agents
de la commune
pour le magnifique
fleurissement de ce
printemps**

Sortie seniors 28 juin 2023



La sortie printanière des séniors du 28 juin a été l'occasion de joyeuses retrouvailles.

Sous une météo idéale, 115 participants et 6 accompagnants ont pris place dans les bus destination le massif forestier de Drachenbronn.

Au programme, une balade au Chemin des Cimes les a emmenés progressivement au-dessus de la cime des arbres jusqu'au sommet de la tour panoramique leur offrant une

vue époustouflante sur les Vosges du Nord, la plaine du Rhin et la Forêt Noire.

Ce fut l'occasion de prendre un grand bol d'air ! Afin de rendre l'expérience plus amusante, quelques courageux sont descendus en toboggan.

Après une pause gourmande à l'hôtel-restaurant Le Cleebourg, une dégustation de vins à la cave vinicole de Cleebourg a clôturé cette magnifique journée.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine !



Les grands anniversaires



Paul Huss
95 ans
né le 6 mars 1928



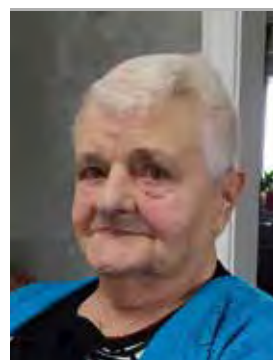
Michel HOFFMANN
90 ans
né le 20 février 1933



Hélène GENTNER
90 ans
née le 1er février 1933



Céline Rahm
90 ans
née le 23 mars 1933



Marie-Rose WEBER
90 ans
née le 2 mai 1933

Cérémonie du 8 mai



Elus, représentants des associations d'anciens combattants, Musique Municipale, Chorale Ste Cécile, Clique des Sapeurs-Pompiers, Sapeurs-Pompiers, vétérans des Sapeurs-Pompiers et habitants ont commémoré le 78ème anniversaire de l'Armistice 1945 en ce matin du 8 mai 2023.

Sylvie Roehlly, maire de Weyersheim, a lu le discours officiel préparé par Sébastien Lecornu, ministre des Armées. Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont interprété la Marseillaise. La présence des jeunes est fondamentale car le devoir de mémoire ne peut pas seulement s'exercer par les anciens et les adultes.

Extrait du message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées

«Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté.

Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés.

Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.»



Conseil Municipal des Enfants



Le CME mobilisé pour Pâques



Nouvelle édition de la chasse aux œufs

Cette année les membres du CME ont décidé de proposer une chasse aux œufs sous une forme différente, plus équitable afin de permettre à chaque enfant de repartir avec le même nombre de chocolats.

Ils se sont mobilisés pour fabriquer de petits lapins à partir de pinces à linge. Ces sujets ont été disposés dans le verger communal dimanche 26 mars.

Les élèves de l'école maternelle, invités à la chasse aux œufs, sont venus en nombre malgré une météo quelque peu capricieuse.

En échange des petits lapins retrouvés, les tout jeunes chasseurs se sont vu remettre un sachet de friandises de Pâques.

Bricolage de Pâques au Wirscher Marik

Le samedi de Pâques, les jeunes élus, très motivés, ont proposé des bricolages aux enfants venus au marché.

Présents de bonne heure sur la place du Général de Gaulle, ils ont guidé les jeunes visiteurs dans la réalisation de petits lapins, de fleurs et divers sujets.

Une action à reconduire !



Une visite surprise de tout jeunes poussins de Gérard Muths a fait la joie des enfants.

Rencontre intergénérationnelle



Une sympathique rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite La Solidarité de Hoerdt

Le mercredi 5 avril 2023, les conseillers municipaux enfants de Weyersheim, Bietlenheim et Hoerdt se sont rendus à la maison de retraite.

Ils ont ramené différents modèles de bricolage de Pâques.

Après un instant d'hésitation, ils sont allés

vers les aînés pour leur proposer de choisir un modèle et de le réaliser avec eux.

Les aînés étaient ravis d'avoir pu réaliser leur bricolage à quelques jours de Pâques.

Que d'échanges entre les jeunes et les résidents !

«Tu reviens demain ?» a demandé une dame à Agathe, jeune élue de Weyersheim...



Nettoyage des cabanes à livres

Merci aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui ont nettoyé et rangé les cabanes à lecture à l'aire de jeu de l'Espace W. Nous manquons d'ouvrages jeunesse dans la cabane à livres. Si vous avez des albums ou romans jeunesse dont vous n'avez plus l'utilité vous pouvez les déposer à la cabane à livres.

N'hésitez pas à y faire un tour, à déposer des livres, à prendre des livres ! Et merci à tous les lecteurs, petits et grands, de prendre soin de ce bel espace de lecture.

Jumelage

Jumelage Rot am See



Les musiciens accompagnés d'élus de Weyersheim se sont rendus à Rot am See le 22 avril 2023. L'harmonie de Rot am See fêtait ses 40 ans d'existence.



Ce fut une formidable soirée de rencontre musicale entre notre harmonie et le Musikverein de Rot am See. La soirée a débuté par des morceaux interprétés par notre harmonie suivie d'une prestation des Loschdige Wirscher.

L'harmonie de Rot am See est montée sur scène pour la deuxième partie de la soirée, et pour finir, les deux orchestres ont interprété ensemble un morceau de musique.

Ce concert a été l'occasion pour les élus et les musiciens des deux communes de se retrouver et de renouer

le contact pour une belle relance du jumelage.

La délégation de Weyersheim a été reçue en Mairie autour d'un Kaffee Kuchen.

Le Bürgermeister de Rot am See, le Dr Sebastian KAMPE, a organisé une visite de leur Mairie nouvellement rénovée.

Un grand merci pour l'excellent accueil réservé à nos élus et à nos musiciens.

Une prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue à Weyersheim le 4 novembre.



Médiathèque



Retour sur les Nuits de la lecture

Du 7 au 21 janvier, les 7èmes Nuits de la lecture, initiées par le Centre National du Livre et le ministère de la Culture, autour de la thématique de la peur ont rencontré un vif succès. En pyjama, nuisette, robe de chambre, bigoudis, bonnet de nuit, ou encore en pantoufles, ... près de

400 personnes ont joué le jeu et ont participé au programme riche et varié concocté par les bénévoles : concert, ateliers de musique, ateliers de langues, contes, histoires, apéro littéraire, jeux, rencontres et échanges autour de la lecture pour passer une nuit à faire peur !



Spectacle les Révérends avec la Cie Le Poulailler

Un vrai succès pour la pièce de théâtre Les Révérends jouée par la compagnie Le Poulailler le samedi 25 février dernier à la Médiathèque Le Trait d'Union.

Près de 150 personnes présentes ce soir-là !!!

Une comédie incisive et jubilatoire qui pourfend les travers humains en critiquant, avec un esprit loufoque, les intégrismes de tout bord. La pièce met au grand jour les apparences et le regard porté sur l'autre. À tout moment,

c'est une lutte entre le bien et le mal, l'intelligence et la bêtise...

Merci à toute l'équipe de la compagnie du Poulailler qui a réuni une dizaine d'amateurs du secteur de Niederbronn-les-Bains pour cette belle soirée théâtrale. Beaucoup d'humour et un moment de plaisir partagé avec tout le public !

Merci à tous les bénévoles pour leur aide ! Et un grand merci au public présent sans quoi rien ne serait possible !



Portage d'ouvrages à domicile

Vous souhaitez bénéficier de ce service ? C'est simple :

Inscription à la médiathèque Le Trait d'Union au **03 88 37 36 94** ou par mail

bibliotheque@weyersheim.fr

Un rendez-vous est pris pour le premier portage.

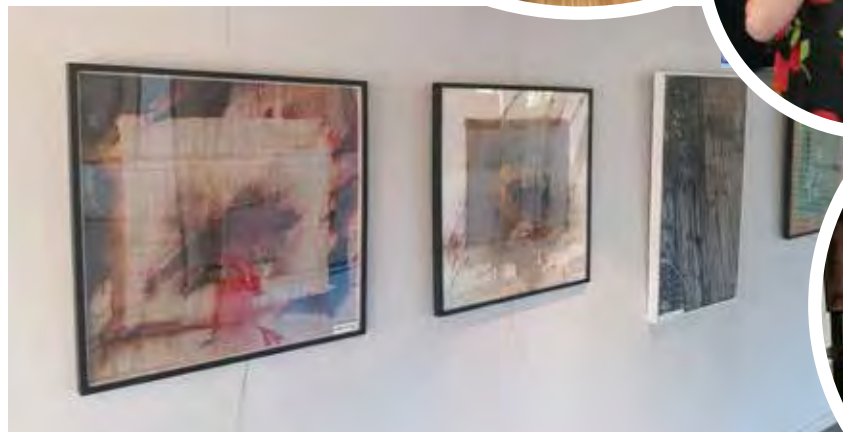
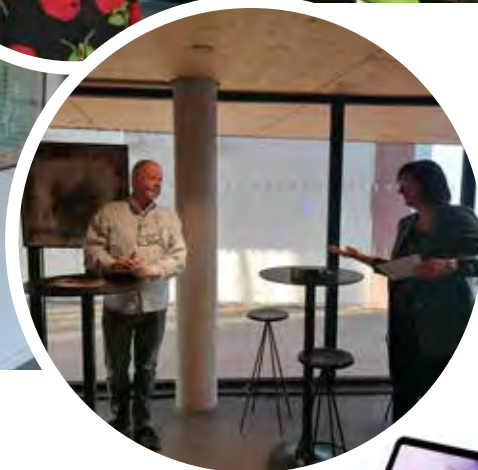
Lors de cette première visite, la bibliothécaire vous présente l'ensemble des possibilités et cerne vos goûts et vos besoins.

Vous pouvez vous faire livrer jusqu'à 10 documents pour une période d'un mois.

Les documents peuvent être réservés par téléphone ou par mail.

- Livraison sur Weyersheim
- Visite sur RV
- Service gratuit qui peut être arrêté sur demande.

Spectacle Saperlipopette,
c'est chouette le français
avec le conteur Raphaël Rémiatte.
Offert par la BDA dans le cadre
L'Alsace se (ra)conte.



Exposition de Daniel Gerhardt du 14 avril au 30 mai

■ Mise en réseau des bibliothèques de la Basse-Zorn

En Basse-Zorn, les points de lecture, bibliothèques ou médiathèques sont des lieux culturels vivants. Ils sont la compétence des communes, toutefois les élus de la Communauté de Communes mènent une réflexion pour mettre en réseau ces structures du territoire.

Une première étape !

Une réunion avec la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BdA), les bibliothécaires du territoire et les élus de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn a eu lieu pour aborder les modalités de cette mise en réseau.

Ensemble, ils ont déjà engagé une première étape avec la mise en place d'une communication commune des actions proposées par les cinq bibliothèques de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Cette communication commune et cette coopération autour des animations permettent la mise en œuvre d'actions culturelles plus ambitieuses et efficaces, rendent très cohérents les projets culturels et en démultiplient l'impact médiatique. Elles créent une culture commune et favorisent l'émulation. Elles permettent enfin le croisement des publics qui se déplacent dans les différentes bibliothèques du réseau.

N'hésitez pas à pousser ces portes et découvrir le large choix d'ouvrages et d'animations que ces bibliothèques vous proposent !

Les points de lecture, bibliothèques ou médiathèques :

Geudertheim

Bibliothèque (BCD)
85 rue du Général de Gaulle
www.geudertheim.fr

Gries

Bibliothèque municipale
62 rue Principale
03 88 72 36 72
www.bibliotheque-gries.fr

Hoerdt

Bibliothèque municipale
32 rue de la République
03 90 29 04 50
bibliotheque.hoerdt.fr

Weitbruch

Point lecture
1 rue de Brumath
03 88 72 19 05
www.bibliotheque-weitbruch.fr

Weyersheim

Médiathèque Le Trait d'Union
85 rue Baldung-Grien
www.mediatheque-weyersheim.bibli.fr



Vous êtes passionné(e) et vous avez du temps libre ?

Vous êtes un(e) mordu(e) de nouvelles technologies ou un(e) passionné(e) du web, des tablettes numériques et vous avez un peu de temps libre devant vous ?

Si le cœur vous en dit, vous pouvez partager votre maîtrise de l'informatique et du web avec notre public dans notre médiathèque.

L'un des objectifs de la médiathèque Le Trait d'Union est de développer des actions et des solutions afin de faire du numérique une chance pour tous, notamment aux personnes qui, dans leur quotidien, ont des difficultés pour réaliser leurs démarches administratives, utiliser et naviguer sur le web ou tout simplement rester en contact avec leurs proches.

Alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles !

La maison Clauss de Wirsche



Notre projet prend forme en 2019, avec dans un premier temps le souhait de rénover la maison familiale en place.

Mais suite à la visite de différents professionnels et aux constats qu'ils ont établis : la charpente et le pan nord en colombage sont complètement pourris. De plus les fondations sont inexistantes comme dans la plupart des constructions de cette époque et il y a des remontées d'eau dans les caves.

Fervents défenseurs de l'Alsace et souhaitant préserver l'esprit de la rue de la Dîme et du village, nous optons pour la déconstruction et la reconstruction dans l'esprit traditionnel alsacien. Nous nous rapprochons alors de l'architecte Jean Louis Fournaise pour tracer la maison et nous aider à établir le permis de construire avec une présentation d'un projet de déconstruction/reconstruction d'une maison alsacienne.

Cependant, ce n'est non sans mal que nous obtiendrons notre permis de construire en mai 2020 durant le confinement. Après plusieurs allers-retours avec les services des architectes des bâtiments de France et de nombreuses modifications imposées, notre projet a été validé.

Nos travaux débutent enfin en juillet 2020 avec la dépose des Bieber-schwantz (tuiles plates) en place sur la maison puis le démontage du colombage pour le réintégrer dans la nouvelle charpente.

Afin de rassembler les 12 000 tuiles nécessaires, nous avons récupéré des tuiles un peu partout dans le secteur. Chacune d'elle a été prise en main et brossée avant d'être stockée.

Les poutres que nous avons pu sauver de la maison et de la grange ont été transférées chez notre charpentier Brenner Tradition. Toutes ces poutres ont été déclouées et brossées par nos soins avant d'être retallées et réintégrées par les charpentiers.

La reconstruction débute en mai 2021 avec la réalisation de vraies fondations et le maçonnerie du rez-de-chaussée. S'ensuit le levage du colombage et la pose de la charpente, un moment fort dans ce projet.

La couverture a été réalisée en veillant à panacher les couleurs et les types de tuiles afin d'avoir ce superbe effet moucheté.

Nous avons ensuite rempli le colombage à l'aide de briques de chaux-chaivre qui respectent les poutres et isolent naturellement la maison. Une seconde paroi a été mise en place à l'intérieur afin d'augmenter la résistance thermique des murs.

Afin de garder l'aspect typique à l'étage, nous avons opté pour la réalisation des crépis à la chaux.

Et après quasiment 3 ans de travaux, nous avons emménagé au printemps 2023. Resteront ensuite les travaux extérieurs, à savoir le crépissage à la chaux de la façade, la mise en place des auvents et l'aménagement extérieur du terrain.

Nous tenons à remercier chaleureusement les différents artisans et partenaires qui nous ont accompagnés dans ce projet, ainsi que tous nos amis et surtout notre famille pour leur soutien et leur disponibilité.

Nous espérons avoir pu redonner de sa superbe à cette maison familiale et historique du cœur de Weyersheim.

Si vous passez dans le coin et que vous avez des questions, n'hésitez pas à nous solliciter.

Aurélien et Christophe





Manifestations

■ Le carnaval est de retour !

A bas les masques chirurgicaux, vive les masques tout en couleur !

C'était le retour de l'insouciance, des rires, de la joie, sous une pluie de confettis, cet après-midi du 29 janvier, à l'occasion du Carnaval des Enfants. La belle équipe Serpentins et Serpentinae sous la houlette de la nouvelle présidente, Sophie Caspar, a mené tambour battant les festivités de ce carnaval avec la compagnie Ni, Luc John's et Chrystale, couple magiciens d'hypnose et d'illusion, nos maquilleuses Laura et Lilou, Marine avec son spectacle de chaises, le concours de déguisement et le fameux lâcher de ballons toujours très attendu par les enfants.

La présence de 500 personnes a largement contribué à la réussite de cet événement festif.

Les bénéfices seront comme à l'accoutumée redistribués aux écoles de Weyersheim.

Merci fidèle public, merci à nos sponsors et surtout à l'année prochaine dimanche 28 janvier 2024.



■ Feu de la Saint-Jean

Une affluence record pour cette nouvelle édition du feu de la Saint-Jean organisée avec brio par les membres de la Musique Municipale.

Les Vehrele de Hochfelden ont assuré l'animation musicale.



Travaux

■ Démarrage des travaux de la Mairie



Les travaux ont démarré. Ils devraient s'achever fin 2024.



■ Nouvelle camionnette

Une nouvelle camionnette pour faciliter le travail des agents communaux

Il s'agit d'un ET LANDER polyvalent électrique qui dispose d'une cuve intégrée pour l'arrosage, d'une prise électrique pour l'utilisation de machines sur la voirie, d'une benne pour le ramassage des déchets, la taille et l'élagage.

Les agents communaux se sont déjà bien approprié ce nouvel outil écologique car il est électrique et donc plus silencieux.

■ Scores à l'Espace W

Le tableau de score dans la salle Jupiter a été complété pour répondre aux exigences de la réglementation du handball. Celui de la salle Saturne a été remplacé étant donné que l'ancien ne fonctionnait plus.

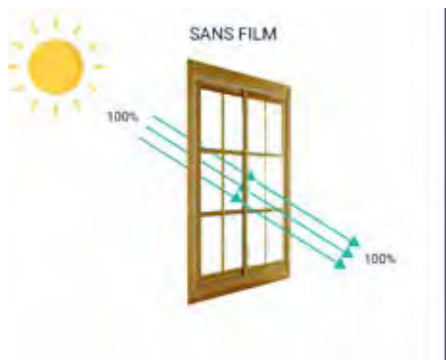
■ Tri des déchets au cimetière

Deux bacs sont dorénavant à votre disposition côté presbytère. L'un est réservé aux déchets verts compostables et l'autre aux autres déchets. Merci pour le respect des consignes de tri.

■ Relamping à l'Espace W

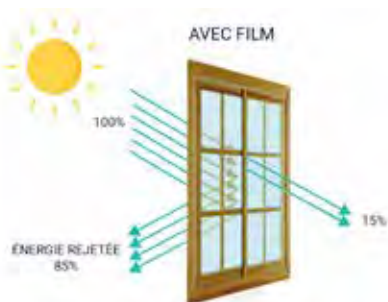
Dans un souci d'économie d'énergie, les points lumineux à incandescence et fluo compact ont été remplacés par des sources lumineuses LED. Ces sources ont été installées dans les vestiaires des salles Jupiter et Saturne. La consommation d'énergie est divisée par 4.

Des détecteurs de présence ont été mis en place dans les vestiaires, les toilettes et dans les couloirs afin de limiter la consommation d'énergie.



■ Film anti-chaleur

Une des classes de l'école élémentaire rue des Fossés était déjà équipée en film anti-chaleur. Il s'est avéré que la température était moins élevée de 2 degrés dans cette salle de classe. Des films anti chaleur ont été mis en place dans les deux autres classes fortement exposées au soleil.



■ Réfection fontaine

Réfection des fontaines côté presbytère et rue des Fossés du cimetière et mise en place de portants pour les arrosoirs par les agents de la commune.

Sapeurs-pompiers



Zoom



En 1974, une certaine Françoise Mabilie fut la première femme française à s'engager comme sapeur-pompier volontaire en Seine-Maritime.

Que de chemin parcouru, que d'obstacles vaincus, que de tabous brisés, depuis bientôt 50 ans. Même si la place des femmes dans la corporation est évidente de nos jours, quelques préjugés sont parfois encore présents dans l'imaginaire collectif, et bien souvent on attend d'elles «qu'elles fassent leurs preuves» pour être bien admises dans un milieu souvent machiste.

Aujourd'hui, les femmes sapeurs-pompiers volontaires représentent entre 18 et 20% de la totalité des effectifs. Au sein de la section de Weyersheim, elles sont quatre, âgées de 30 à 50 ans. Issues d'horizons divers, de formations différentes, elles ont en commun cette passion, cette volonté de servir, d'aider et de porter secours et de protéger leurs concitoyens.

Elles s'appellent Isabelle, Anne, Laetitia et Hélène, elles sont anima-

trice petite enfance, fonctionnaire, infirmière, secrétaire médicale. Pleinement engagées, elles participent à toutes les interventions, quelle qu'en soit la nature et doivent pour cela être constamment formées aux techniques requises par les différentes opérations.

Comment concilient-elles leurs vies familiales, professionnelles, sociales ? Quelles motivations les animent ? Quels sont leurs espoirs, leurs craintes ?

Que pensent-elles de leur activité si particulière, souvent prenante, parfois dangereuse, mais toujours passionnante ?

Françoise Mabilie a ouvert une voie ; véritable première de cordée, elle a su montrer un chemin à toutes celles qui depuis tant d'années l'ont suivie dans cet engagement nécessitant courage et abnégation. De nos jours, seul un sapeur-pompier volontaire sur six est féminin. Il reste encore du chemin à parcourir pour féminiser plus largement les effectifs. Toutefois, le défi est possible grâce à des personnes comme Isabelle, Anne, Laetitia ou Hélène qui sauront être les tutrices attentionnées des futures recrues, pour leur inspirer, à travers leur propre expérience, la confiance indispensable pour l'exercice serein de cette activité.

En mettant à l'honneur les femmes sapeurs-pompiers de Weyersheim, nous tenons à rendre hommage aux 39 000 femmes sapeurs-pompiers de France. Si la devise bien connue des sapeurs-pompiers est «Courage et Dévouement», il convient de reconnaître pour nos personnels féminins «Respect et Admiration».

Thomas HUSS

■ Prise de commandement de Thomas Huss



Thomas Huss avec Robert Kleinmann.
Robert a pris Thomas sous son aile lors de
ses débuts avec les sapeurs-pompiers.

Mme le Maire a également rendu hommage et remercié une communauté d'hommes et de femmes engagée pour la plus noble des causes : celle de porter secours à autrui.

«Courage et Dévouement» ou encore «Sauver ou Périr», telles sont les devises des sapeurs-pompiers.

Ce sont là des paroles lourdes de sens qui expriment le courage des soldats du feu et témoignent du danger qu'ils côtoient. Leur bravoure se vérifie à chaque intervention et pourtant, la coexistence perpétuelle avec le danger ne remet jamais en cause leur engagement et leur générosité.

Au nom de toute la commune, Mme le Maire exprime toute sa fierté et sa gratitude aux sapeurs-pompiers et plus précisément à notre section locale.

Elle les remercie pour leur engagement tout au long de l'année aux services de nos concitoyens : leur rapidité et la qualité de leurs interventions sont essentielles et permettent de sauver des vies.

Le 27 janvier 2023 a eu lieu la prise de commandement de la section locale des pompiers par l'adjudant Thomas HUSS en présence de nombreuses personnalités du Service d'Incendie et de Secours, des élus du territoire, du maire honoraire, des membres de la section des sapeurs-pompiers de Weyersheim, des sapeurs-pompiers vétérans, de la famille et des amis.

L'adjudant Thomas HUSS, est originaire de Weyersheim et y a grandi. Il a intégré le corps des sapeurs-pompiers de Weyersheim le 1er septembre 1997 à 18 ans. Il débute sa vie professionnelle chez un artisan du village, puis intègre l'équipe communale en qualité d'agent territorial. Ces fonctions lui permettent d'être présent sur la commune et de continuer à exercer avec assiduité son activité de sapeur-pompier volontaire.

En novembre 2003, il quitte son poste pour débiter une carrière de sapeur-pompier professionnel et intégrer le centre d'incendie et de secours de Strasbourg Nord, tout en restant sapeur-pompier volontaire à Weyersheim. Très vite, il gravit un à un les grades pour devenir adjudant en 2022. Son activité professionnelle se déroule dans les centres de secours et d'incendie de la région, notamment à Strasbourg Nord, Finkwiller, Brumath et depuis décembre 2019 à Haguenau.

Côté pompier volontaire, il déroule un palmarès tout aussi impressionnant pour finir adjudant en 2019.

D'abord à la caserne de Weyersheim de septembre 1997 à janvier 2005, puis à Brumath de février 2005 à Novembre 2018, il est de retour à Weyersheim depuis le 1er décembre 2018.

Il succède à Pascal JUNG au poste de chef de la section locale de Weyersheim.

Thomas HUSS est pleinement engagé au service de nos concitoyens. Il aura à cœur de poursuivre la voie tracée par ses prédécesseurs et il saura motiver et encadrer ses troupes avec efficacité et professionnalisme. La commune le remercie pour son engagement.



Didier Winter, adjoint au Maire,
a obtenu pour la commune
le label «Employeur partenaire
des sapeurs-pompiers»
du Directeur Départemental
du Service Incendie et Secours 67.

Label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers

Ce label vient récompenser les collectivités et les entreprises pour avoir libéré leurs employés sapeurs-pompiers volontaires un minimum de 8 jours par an pour des interventions ou des formations. Il est attribué pour une durée de trois ans par l'État et la Collectivité Européenne d'Alsace.



Incivilités

■ Dépôt sauvage de déchets Amende administrative



Déchets
retrouvés au Most

Déchets
retrouvés sous le pont
de la gare SNCF

Samedi 16 septembre 2023 Journée mondiale du nettoyage

Remontons nos manches !

La Journée mondiale du Nettoyage a été lancée en septembre 2018 dans 150 pays tout autour du monde.

Pour 2023, la date retenue est le samedi 16 septembre et les organisateurs escomptent une participation encore plus massive. Chacun est donc appelé, quelle que soit sa nationalité ou son lieu de résidence, à se remonter les manches et à se joindre à l'effort commun !

Non seulement cela renforcera sa conscience citoyenne mais la planète s'en trouvera certainement beaucoup plus propre.



Face à la recrudescence de dépôts sauvages de déchets dans divers lieux du ban communal, le Conseil Municipal a mis en place une amende administrative qui s'appliquera aux contrevenants identifiés comme auteurs de ces dépôts sauvages de déchets.

Les amendes pénales sont prévues pour :

- le non-respect des règles de collecte (article R632-1 du Code pénal) ;
- l'abandon et le dépôt d'ordures (article R 633-6 du Code pénal) ;
- l'abandon d'ordures transportées dans un véhicule (article 635-8 du Code pénal) ;
- l'encombrement permanent sur la voie publique (article 644-2 du Code pénal).

Les amendes administratives, décidées par le Maire, sont fixées comme suit :

Pour les personnes physiques :

Moins de 0.5m ³	300 €
Moins de 1m ³	500 €
Moins de 1m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	1 000 €
Jusqu'à 3m ³	3 000 €
Jusqu'à 3m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	6 000 €
Plus de 3m ³	5 000 €
Plus de 3m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	5 000 €

Pour les personnes morales :

Moins de 1m ³	2 000 €
Moins de 1m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	4 000 €
Jusqu'à 3m ³	10 000 €
Jusqu'à 3m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	20 000 €
Plus de 3m ³	15 000 €
Plus de 3m ³ (en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème)	15 000 €

Actions Citoyennes



Rappel :

Horaires autorisés pour travaux bruyants

Dans notre commune, les horaires en vigueur pour effectuer les travaux de jardinage et de bricolage susceptibles de créer une gêne pour le voisinage sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La vie en collectivité suppose une tolérance entre voisins.

Privilégiez tant que possible la discussion, nous n'avons pas toujours conscience de la gêne que nous occasionnons.



Nettoyage de printemps

Le samedi matin 11 mars 2023, un nombre important de bénévoles a participé au rayonnement de notre village et de ses environs avec conviction et solidarité.

Ce nettoyage est très utile pour tenter d'effacer les traces visibles de gestes peu responsables de certains des utilisateurs des routes et chemins de notre ban communal.

Un repas servi par l'association du cyclisme artistique a clôturé cette matinée.

Encore un grand merci à toutes et tous, petits et grands, pour votre civisme et pour le bien vivre dans notre village.

L'entretien de notre verger communal



En cette fin d'hiver, une bonne équipe s'est retrouvée pour la taille des arbres fruitiers au verger communal. La taille des arbres fruitiers optimise la croissance et l'équilibre des branches pour une bonne fructification à court et à long terme. Elle permet de consolider les arbres et de les maintenir en bonne santé le plus longtemps possible.





Ensemble restons solidaires

La section locale d'EEDM est implantée à Weyersheim depuis fin 2004 et depuis ne cesse de solliciter la confiance des donateurs.

Les nombreuses actions pour recueillir des fonds, la présence des bénévoles aux manifestations locales, ont ancré la section locale dans le paysage associatif.

Les problèmes du quotidien sont nombreux, ici et loin de nous, et suscitent toute notre empathie.

La grande détresse des pays pauvres, gangrenés par les instabilités politiques, les accidents climatiques, l'insécurité, touche nos consciences.

Parmi les plus vulnérables, les enfants sont en première ligne.

A Haïti, où aboutissent la majeure partie des fonds de notre section, principalement à destination des écoles et des cantines, la rentrée scolaire a été retardée en raison de la violence régnante !

Les parents, majoritairement défavorisés, ne peuvent faire face aux charges de scolarité, même minimes. Les enseignants n'ont plus

les moyens de payer les frais de transport et de carburant.

Enfin, compte tenu de l'inflation galopante, les cantines peinent à s'approvisionner, alors que le repas de midi est souvent le seul pour un grand nombre d'élèves.

Un grand MERCI aux bénévoles et donateurs dont l'HUMANITE répond au CHAOS que subissent des millions de personnes.

**Marie-France Mathias,
membre d'EEDM**



Associations

■ Concert de printemps de la Musique municipale



Samedi 1er avril, la Musique municipale de Weyersheim a, une fois de plus, offert un beau moment musical. Cette année, le concert a été tout particulièrement chargé en émotions et surprises pour le plus grand bonheur du public venu nombreux ovationner et soutenir la Musique municipale. En première partie, les personnes présentes écoutent avec beaucoup d'attention les morceaux interprétés par de jeunes musiciens de l'Ecole de Musique Intercommunale de la Basse-Zorn sous la direction de Christelle Litt. Bravo à ces jeunes qui, nous l'espérons, intégreront nos harmonies dans un futur proche.

Après des applaudissements nourris, place ensuite, à l'harmonie de Weyersheim.

Le chef d'orchestre, Michel Birgel, comme d'habitude a le souci du détail. Il présente les morceaux joués par ses musiciens et n'oublie jamais d'y apporter une petite touche d'humour... En cette journée du 1er avril, les clins d'œil ne manquent pas.

Mais dès que la baguette se met en mouvement, Michel Birgel retrouve tout son sérieux. Place alors au talent et à la rigueur. S'ensuivent des moments de très grande qualité pour le plus grand bonheur du public.

Après l'entracte, les Löschdige Wirscher montent sur scène pour assurer la troisième partie de la soirée.

Cet ensemble, constitué de copains musiciens, issus pour la plupart de l'harmonie, joue durant plus d'une heure des morceaux rythmés dans la bonne tradition de la «Bloosmusik»,

musique que l'on retrouve dans les fêtes folkloriques alsaciennes.

Trompettes, clarinettes, tubas et autres instruments font vivre de grands moments d'émotion aux personnes présentes, sans compter les trois grandes surprises de la soirée.

La première surprise est réservée à Hubert Meyer, à l'occasion de son 80ème anniversaire.

Hubert, ancien vice-président de la Musique municipale, est appelé sur scène et ses amis musiciens interprètent la traditionnelle chanson «Joyeux anniversaire Hubert», reprise en chœur par le public.

Ensuite, les Löschdige Wirscher nous réservent deux autres grands moments d'émotion.

Tout d'abord, la demande en mariage faite par le talentueux trompettiste Christophe à sa fiancée Aurélie. Cette demande inattendue ravit le public et suscite des cris d'enthousiasme ; un vrai moment de bonheur partagé !

Ensuite, un vibrant hommage est rendu à Gérard Matter, musicien durant de nombreuses années et fervent défenseur de la Bloosmusik. Un grand moment d'émotion et surtout un bel exemple d'amitié, de solidarité et de reconnaissance !

Ce concert de printemps a été exceptionnel à tout point de vue !

Un grand merci à l'ensemble des musiciens, à leur famille, merci à toutes les personnes qui ont participé à la qualité de ce concert et contribué à cette inoubliable soirée.

Association

■ La Chorale des Jeunes de Weyersheim



Une année à la chorale des Jeunes

En septembre, les choristes anciens et nouveaux trouvent ou retrouvent avec plaisir le chemin du Trait d'Union pour leur séance de répétition hebdomadaire les mardis soir.

Les débuts sont parfois timides pour certains mais au fil des semaines et avec l'émulation des anciens, ils sont capables de se produire devant un public dès le mois de décembre. En parallèle, les choristes commencent à apprendre les morceaux choisis pour le spectacle du mois de mai.

En janvier, en plus du chant, s'ajoute, pour certains, du théâtre ou de la danse qui feront partie intégrante des représentations.

Les jeunes apprécient toujours beaucoup le weekend de répétition. Ce moment, très convivial pour le groupe, est aussi celui où le projet commence à prendre réellement forme pour eux.

Comédie musicale Le Roi Lion

Les 30 choristes ont été très fiers de présenter devant un millier de spectateurs la comédie musicale *Le Roi Lion* à l'Espace W, transformé en savane le temps d'un weekend. Alternant chants, théâtre et danses, ils ont raconté les péripéties de Simba, de sa naissance jusqu'à son accession au trône, et offert au public de magnifiques moments musicaux remplis de rires et d'émotions. Pour l'équipe de bénévoles, c'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail musical, de confection des

costumes et de réalisation des décors et des vidéos.

Pour la première fois cette année, cette belle aventure se poursuivra cet automne avec une représentation à la Castine de Reichshoffen le samedi 23 septembre à 20h.

Si vous avez envie de revivre les pérégrinations du jeune Simba et les manipulations cruelles de Scar, réservez cette date et venez vibrer encore une fois avec la Chorale. Informations disponibles sur le site de la Castine ou sur le compte Facebook chorale des Jeunes Weyersheim.





Noël 2022

Pour marquer le début de la période de Noël, la chorale a participé à la magie de la manifestation organisée par la commune le premier dimanche de l'Avent en entonnant quelques chants devant le Trait d'Union.

Un autre temps fort pour les jeunes a été le concert donné la semaine suivante devant une salle comble.

Le public a été conquis par la qualité et l'originalité du programme et n'est pas près d'oublier la prestation du Père Noël très branché et très drôle.

La Basse Zorn à l'An Vert

Depuis de nombreuses années, les jeunes de la chorale répondent toujours présents lors l'ouverture de la fête intercommunale de la Basse Zorn à l'An Vert.

C'est une occasion supplémentaire pour eux de pratiquer leur passion dans un lieu plus inhabituel et de toucher un autre public.

Marché de Weyersheim et opération Nems de Nora

Pour pouvoir faire face au coût d'un spectacle (matériel technique et instruments, tissus et matériaux pour les costumes et les décors...), les membres de l'association participent à différentes actions pour récolter des fonds.

Depuis plusieurs années l'association participe à l'opération nems organisée par la société Nora de Hoerdt.

La subvention reversée est calculée en fonction des commandes faites par les membres et amis de la chorale mais également le nombre d'heures de bénévolat faites pour préparer ces nems.

Cette année, la chorale a tenu la buvette du marché le 1er avril. En plus de récolter un peu d'argent, cette action a permis aux jeunes de promouvoir le spectacle en allant à la rencontre des gens.



Vous avez entre 8 et 22 ans et vous aimez chanter ?

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Deux séances d'essai sont possibles avant l'inscription.

Pour toute question ou demande de renseignement, vous pouvez joindre le chef de Chœur, Mickaël Meyer, par téléphone au 06 10 26 70 69 ou par mail à l'adresse michael1411@hotmail.fr

Associations



■ Weyersheim Basket Ball



L'Alliance Sport Alsace (ASA) fête le Basket au féminin

Après un début de saison compliqué, l'ASA a su se redresser depuis quelques mois. Du côté des filles, la saison a été une belle réussite pour les joueuses de Stéphanie Hautenschild !

Promues au championnat de Pré-nationale, les filles se sont tout de suite acclimatées au niveau du championnat de France NF3 et aux périlleux déplacements en Bourgogne-Franche-Comté. Elles ont su rester tout le long de la saison dans le haut de tableau de la poule. Les es-

poirs d'une montée historique en NF2 étaient possibles mais les joueuses de la SIG Association ont été plus régulières et ont décroché leur ticket pour l'échelon supérieur.

Ces mêmes SIG-Women étaient les dernières adversaires de la saison de l'ASA, le dimanche 16 avril, lors de la 22ème et ultime journée du championnat de NF3. L'occasion était de célébrer une belle fête autour du basket au féminin au sein de l'ASA. Le but était de mettre à l'honneur toutes les équipes féminines ainsi que toutes

les dirigeantes, bénévoles et coaches qui œuvrent sans relâche pour le bien des clubs tout au long de la saison ! Les joueuses de la SIG se sont au final imposées dans cette rencontre (52-68), plus adroites et rigoureuses sur le jeu demi-terrain, face à notre équipe diminuée par les blessures et avec une intensité pas assez exploitée sur 40 minutes.

Au-delà du résultat, c'est une victoire pour le basket féminin avec une salle remplie (quasiment 500 personnes) pour un match de NF3 !

■ Société Sportive

La trêve estivale permet aux joueurs, entraîneurs et au Comité de la SSW de tirer le bilan de la saison écoulée, de ses points forts et de ses axes d'amélioration.

Nos jeunes joueurs se sont montrés motivés, même si les résultats n'étaient peut-être pas toujours à la hauteur de leurs ambitions.

Comme dans toute discipline sportive, le football requiert une pratique régulière, ainsi que du courage et de la persévérance afin d'acquérir une bonne technicité. Les efforts finissent toujours par payer et les entraîneurs des équipes de jeunes sont confiants. Les résultats des Equipes Seniors et Vétérans seront finement analysés durant la trêve estivale.

Notons la remarquable remontée de l'équipe 2 dans les derniers mois. L'équipe 1 finit 3ème et prépare d'ores et déjà la saison prochaine.

de Weyersheim



Pour cette raison et afin de compléter nos effectifs, la SSW est à la recherche de jeunes joueurs dans toutes les catégories.

Visitez le club de la SSW au Stade de la Zorn avec vos enfants et vos adolescents, encouragez-les à s'entretenir avec les entraîneurs de la SSW et à faire un essai !





Associations

■ Handball de Weyersheim

Quatrième édition de la soirée années 80



7ème édition des puces des couturières et loisirs créatifs

Organisée par le Handball Club, elle a connu une grande réussite le dimanche 12 mars 2023 après une édition 2022 soumise au pass sanitaire.

50 exposants ont transformé la salle de l'espace W en une grande mercerie et étals d'autres fournitures de loisirs créatifs. Tout au long de la journée, le public était au rendez-vous pour dénicher la pièce rare et faire de bonnes affaires.

Comme d'habitude, les excellents gâteaux confectionnés par les membres du club ont été appréciés.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

**Rendez-vous en mars 2024
pour la prochaine édition !**

Organisée par le Handball Club de Weyersheim, cette soirée a une nouvelle fois connu un vif succès.

DJ Patrick a enflammé la piste de danse, encouragé par l'envie de plus de 500 personnes de faire la fête jusqu'au bout de la nuit.

Merci à tous les participants qui reviennent chaque année entraînant des amis avec eux, ainsi qu'aux bénévoles du club qui ont fait de cette soirée une réussite.

A l'année prochaine !



Un vide-grenier ensoleillé

Un vide grenier ensoleillé du matin au soir cela n'était pas arrivé depuis longtemps.

Cette édition 2023 aura permis pour les exposants de débarrasser les caves et greniers, d'aider mamie ou papi à faire le tri dans tout le bric à brac de la remise avec toujours le même «ça peut toujours servir».

Les premiers visiteurs arrivés à 4h du matin auront trouvé l'objet rare qu'ils

cherchaient depuis longtemps.

Les saucisses, merguez, knacks et bretzels ont régalié les papilles tout au long de la journée.

Merci à tous les exposants. Grâce à vous, toute l'énergie déployée afin que cette manifestation soit une réussite, n'est pas vaine.

A l'année prochaine

Associations



APEPA

Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public en Alsace

L'Apepa a été créée en 1955 par Marcel Rudloff.

L'antenne de Weyersheim regroupe la maternelle, l'école primaire et le collège (situé à Hoerd) de notre village et compte une quarantaine de membres.

Des bénévoles, principalement des parents, se mobilisent tout au long de l'année pour préparer des ventes, des événements, ramasser les vieux papiers ou encore organiser les goûters ou repas de fêtes d'école. Mais pourquoi faire ?

Pour récolter des fonds afin de soutenir des actions concrètes dans VOS écoles, pour VOS enfants, tout en privilégiant les circuits courts avec des commerçants weyersheimois. Subventions de sorties scolaires et culturelles, manneles à la Saint-Nicolas ou encore recherche d'un Père Noël qui fera rêver vos enfants à l'école... l'Apepa est sur tous les fronts !

L'Apepa Weyersheim en quelques chiffres sur l'année scolaire 2021-2022.

À l'école maternelle :

- 360 € de participation à la chasse aux œufs
- 460 € pour les différents goûters (galettes des rois, beignets de carnaval, manneles, ...)
- 2 224 € de subventions sur les sorties annuelles (Naturoparc, Baby Gym, spectacle...)

• un atelier lanterne offert à l'occasion de la Saint-Martin

À l'école élémentaire :

- 3 829 € de subventions sur les sorties (Graine de cirque, voyage à l'île d'Oléron)
- 3 112 € au titre du budget alloué par classe et par élève, permettant de financer les petites sorties, cinéma, spectacle, du bricolage
- 847 € investis dans des jeux extérieurs, des livres
- 167 € pour le goûter du St Nicolas

Au collège :

Un total de 1 310 € a été versé sur l'année 2021/2022, afin de financer entre autres, des ateliers, des sorties culturelles, le bal des 3ème, des équipements pour le foyer...

L'association est aussi là pour soutenir et aider les parents en cas de difficultés.

L'Apepa joue le rôle de porte-parole lors des conseils de classe et d'administration au collège ou lors des conseils d'école à la maternelle et à l'école élémentaire en amenant vos requêtes au bon interlocuteur, elle prône des valeurs tel qu'un enseignement des langues vivantes de qualité, une pratique quotidienne du développement durable, une éducation à la paix et à la non-violence, l'introduction du bio dans toutes les cantines alsaciennes, l'intégration de tous les enfants handicapés, ...

Elle soutient et accompagne les parents dans les démarches administratives : non-remplacement des professeurs, des AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)...

Si vous avez envie de vous investir dans une association de votre village, l'éducation de vos enfants est une belle cause et une jolie manière de rencontrer d'autres parents.

Les réunions ont lieu une fois tous les deux mois, le mardi soir.

Chacun offre le temps qu'il peut, et c'est déjà beaucoup car, ensemble, nous arriverons à déplacer des montagnes.

L'association recrute des membres tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous contacter !

Facebook Apepa Weyersheim
Mail weyersheim@apepa.fr

Prochains rendez-vous

Réunion de rentrée

Mardi 19 septembre à 20h15 à l'école élémentaire rue Baldung Grien.

Bourse aux jouets et puériculture

Dimanche 24 septembre de 9h à 16h à l'Espace W.

Ramassage des vieux papiers

Samedi 14 octobre à l'Espace W.

Associations

■ Le jardin ma passion



Le jardin, ma passion ce 23 avril à la Maison Archaïque rue du Petit Village

L'association S'kleenderfel prend à cœur de préserver le patrimoine alsacien, entretenir la vieille maison de 1621, collecter et réaliser les recettes d'antan. Le 23 Avril 2023, elle s'est consacrée au jardin, au potager, au poulailler, garde-manger si précieux. Ce jour-là les maraîchers du village Frédérique et Nicolas vendaient leurs plants de légumes et donnaient des conseils de jardinage. Pascal et Charles, bienveillants pour les insectes, construisaient leurs hôtels. Bernard et Lucien expliquaient et réalisaient des greffes sur nos fruitiers. Nos vergers sont fleuris, les abeilles butinent, notre village a aussi ses apiculteurs et Frédéric présentait les secrets de la ruche. Gérard, pour le plaisir de tous, était accompagné de ses plus belles poules et coqs d'Alsace et donnait de bons conseils sur la maîtrise du poulailler. Les lapins dans leur clapier voisin l'écoutaient avec attention ! Il faisait si beau que Maïté et Nathalie cuisinaient en plein air et les bonnes odeurs ont attiré les petits et grands affamés. Les enfants n'étaient pas oubliés, Fabienne animait l'atelier pâte à sel. Autour de notre village dans les prairies humides poussent les saules têtard et de leur osier Alfred fabrique les paniers qui transportent les légumes, les fruits, les œufs. Le réparateur de vélo et

Pascal l'affûteur de lames s'étaient joints à la fête. La journée a commencé avec succès dès 10 heures et les bénévoles Nicole, Michelle, Lilian, Jean Jacques et Denis assuraient la petite restauration des visiteurs qui profitaient longuement de cette première journée consacrée au jardin. A l'abri dans la petite maison, Janine exposait ses tableaux. Ses pinceaux avaient saisi les couleurs de nos jardins et notre campagne.

Ce 23 avril la passion du jardin était partout jusque dans la Stub de la Maison Archaïque.



Portes ouvertes au S'Kleenderfel et marché artisanal

Cette année, le Conseil Municipal s'associe à la journée portes ouvertes de l'association S'Kleenderfel du dimanche 27 août 2023. Des stands pour commerçants et artisans seront prévus.

Si vous êtes créateur ou créatrice et que vous avez envie de proposer vos productions, n'hésitez pas à vous inscrire.

Renseignements par mail
mairie@weyersheim.fr

ESSAYEZ LE TRAIN

SUR VOTRE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL



Offre
découverte :
1 semaine
GRATUITE

**CHANGEZ VOS HABITUDES,
CHOISISSEZ TER !**

Pratique, économique et écologique



**Le train,
la solution pour
vos déplacements
quotidiens.**

Faites l'essai !



TER Fluo, partenaire de votre entreprise, vous offre un abonnement gratuit d'une semaine sur votre trajet domicile - lieu de travail.

L'abonnement Presto (pour les 26 ans et plus) ou Primo (pour les moins de 26 ans) vous permet de circuler librement sur ce trajet pendant 7 jours consécutifs.

Pour en profiter, c'est simple

- rendez-vous sur la page internet offre.tergrandest.fr
- saisissez le code promo fourni par votre entreprise
- remplissez le formulaire en ligne et chargez votre photo

Le Pass TER hebdomadaire sur votre trajet domicile - travail se présente sous la forme d'une carte à puce personnelle. Elle vous sera envoyée à domicile sous quinze jours.

**ESSAI
GRATUIT**
pendant
une semaine

Pour obtenir votre code promo

Consultez l'affichage dans votre entreprise ou rapprochez-vous du service du personnel ou de votre responsable.

Renseignements :

ter.sncf.com/grand-est

0 805 415 415 (service et appel gratuits)



DÉPLACEZ-VOUS AVEC TER

depuis la gare de Weyersheim

AVEC TER FLUO, OPTEZ POUR UN MODE DE TRANSPORT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

À Weyersheim, vous disposez en semaine de :

33 | en **16**
allers-retours | minutes
quotidiens
vers Haguenau

33 | en **21**
allers-retours | minutes
quotidiens
vers Strasbourg

Pour vos trajets quotidiens, choisissez l'abonnement !

L'abonnement Primo : pour les moins de 26 ans

L'abonnement Presto : pour les 26 ans et plus

Quel que soit le motif de vos déplacements, avec l'abonnement, vous circulez en illimité en Grand Est sur le trajet TER Fluo de votre choix.

Abonnement à prélèvement mensuel	Primo	Presto
Weyersheim - Haguenau	36,80 €	38,80 €
Weyersheim - Strasbourg	41,10 €	46,80 €

Si vous avez une activité salariée (y compris alternance ou formation), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre employeur allant jusqu'à 75% du coût de votre abonnement.

Tarif solidaire

La carte solidaire, délivrée gratuitement aux bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), offre 80% de réduction sur tout TER en Grand Est.

Pour vos trajets occasionnels, la carte Fluo est faite pour vous !

La carte Fluo : pour tous, sur tous les trajets TER en Grand Est

Elle vous permet de bénéficier, pendant un an, de 50% de réduction sur tous vos billets TER Fluo.

- 20 €
- 1 € pour les moins de 26 ans

Prix d'un trajet simple	Avec carte Fluo
Weyersheim - Haguenau	4,20 €
Weyersheim - Strasbourg	4,90 €

Le week-end, bougez à deux avec la carte Fluo, la personne qui vous accompagne profite de la même réduction que vous !

Train ou voiture ?

Pour connaître et comparer l'empreinte carbone et le coût de votre déplacement, rendez-vous sur :

ecocomparateur.tergrandest.fr

Pour tout renseignement :

ter.sncf.com/grand-est - Contact TER Grand Est : 0 805 415 415 (service et appel gratuits)

La Basse Zorn à l'An Vert



Un véritable succès !

L'événement Basse-Zorn à l'An Vert, édition 2023 a accueilli près de 1 500 visiteurs le dimanche 4 juin.

Ce fut une belle réussite, de part l'affluence, l'ambiance chaleureuse et les retours positifs des visiteurs et exposants.

Les bibliothèques de la Basse-Zorn ont tenu un stand commun de troc graines et plantes. Les 35 personnes venues faire du troc ont pu faire leur choix parmi une centaine de plantes, légumes, aromatiques, fleurs, arbustes, arbres, plantes d'intérieur, ...



Commerces

■ Un marché de producteurs



Wirscher Marik



Dates des prochaines buvettes par association

1er juillet 2023 - UNC
5 août 2023 - Cyclisme artistique
2 septembre 2023 - Mairie
(1er anniversaire)
4 novembre 2023 - HBC
2 décembre 2023 - Pompiers
3 février 2024 - Don du sang
2 mars 2024 - Foot
6 avril 2024 - Chorale des Jeunes
4 mai 2024 - Cavaliers EBZ
1er juin 2024 - Rando club
6 juillet 2024 - APEPA
3 août 2024 - Tennis Club
7 septembre 2024 - Cyclisme artistique

Le marché de Weyersheim fête son premier anniversaire

Le samedi 3 septembre 2022, la municipalité de Weyersheim lançait son marché hebdomadaire de producteurs locaux sur le parking de la place du Général de Gaulle (place du Messti), au cœur du village. Un pari audacieux !

Mais la volonté municipale était d'offrir une nouvelle animation aux habitants et notamment aux actifs de la commune, à des horaires adaptés à leurs emplois du temps et de proposer un lieu de rencontres et de convivialité.

En privilégiant la présence de producteurs locaux, la volonté politique était également de soutenir l'économie locale et les circuits courts et de favoriser une alimentation plus saine, basée sur des produits de saison.

Aussi, chaque samedi, plus ou moins nombreux en fonction de la saison ou de leur disponibilité, sont présents :

- Les maraîchers : **PASTA BELARTE**, propose, outre un étal de fruits et légumes variés, des pâtes et des raviolis frais de fabrication artisanale ainsi que les pains bio au levain de la boulangerie «Aux pains des sables».
- PLUMERÉ** et **WAYDELICH** Laurence
- Le fromager **STEINMETZ**, propose de magnifiques fromages français sélectionnés en fonction de la saisonnalité.

- La Petite Dépendance, propose des plats du jour et des desserts faits maison concoctés avec des produits de saison.

- Le traiteur **EL ALQUIMISTA**, propose des produits ibériques ainsi qu'une sélection de poissons.

- La rôtisserie **MICHEL**, propose des poulets rôtis.

- Le **FOODTRUCK ELISABETH**, propose ses douceurs : pâtisseries, tartes et chocolat (selon la saison) faites maison.

- La **FABRIQUE Á NAT**, propose une grande variété de confiture et de gelées faites maison et cuites au chaudron.

- **LE TRAITEUR KAM**, propose sa cuisine chinoise.

- **ZOK COOK**, propose une déclinaison de terrines fait maison.

- Le **RESTAURANT AU CERF**, propose un plat du jour chaque samedi.

- Le rémouleur **PASCAL**, aiguise vos couteaux, ciseaux, toutes les lames de vos objets tranchants.

- Le réparateur de vélos , répare vos deux roues tous les premiers samedis du mois.

- Yann l'apiculteur, Avenir d'abeilles.

- Nicolas le boucher, traiteur Riss et fils.

La liste des commerçants présents chaque semaine est publiée sur le site de la commune :

<https://www.weyersheim.fr/>
sur la page Facebook :
Weyersheim - Mairie
et sur Instagram :
weyersheim_mairie.

Quelques animations sont venues ponctuer les mois passés :

- tous les premiers samedis du mois une association de Weyersheim,

sportive ou autre, est présente sur le marché et propose, selon les envies, un café matinal accompagné de petits pains, un apéritif, des grillades, de la tarte flambée ainsi que, selon la saison, du vin chaud ;

- le samedi 8 avril, un atelier de bricolage de Pâques organisé et encadré par le Conseil Municipal des Enfants a ravi petits et grands ;

- le samedi 3 juin, organisation d'une grande tombola des commerçants du Wirscher Marik ;

D'autres idées ne demandent aujourd'hui qu'à germer !

La première bougie de notre marché sera soufflée samedi 2 septembre 2023.

Venez nombreux, une surprise vous attend !

Le samedi 3 juin 2023, les commerçants du Wirscher Marik en partenariat avec la commune, ont organisé une Grande Tombola.

Plus de 50 lots ont été offerts. Chaque lot a été glissé dans un cabas offert par la commune.

De petites mains innocentes ont procédé au tirage au sort.

Merci aux commerçants du marché et vive le Wirscher Marik !



Urbanisme

Focus sur la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

**Autorisation d'urbanisme :
quels documents à fournir à la suite de la décision ?**

La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document signalant le commencement des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

Article R.424-16 du Code de l'urbanisme : «Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager adresse au maire de la commune une déclaration d'ouverture de chantier en trois exemplaires».

Les bénéficiaires d'une décision de non-opposition à déclaration préalable et/ou d'un permis de démolir ne sont pas tenus de déclarer l'ouverture du chantier à la mairie.

**Formulaire à utiliser :
Cerfa n°13407*06**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976>

La DOC peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

A savoir :

Les travaux doivent commencer dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

L'autorisation d'urbanisme est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans.

S'ils sont interrompus durant plus d'1 an après le démarrage des travaux, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme.

Cette dernière peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an.

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une fois les travaux objets de l'autorisation d'urbanisme terminés, il convient d'en informer la mairie par une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Article L.462-1 du Code de l'urbanisme : «A l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable est adressée à la mairie».

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Seul le permis de démolir n'est pas concerné.

La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.

L'achèvement partiel concerne les travaux réalisés par phase, selon un programme prévu par le permis.

Cela peut être le cas pour certains permis d'aménager (aménagement d'un lotissement par exemple).

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction (Article R.462-3 à R.462-4-4 du Code de l'urbanisme) :

- Attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique (RT2012) ;
- Attestation d'accessibilité
- Attestation acoustique
- Attestation parasismique et para cyclonique.

Formulaire à utiliser :

Cerfa n°13408*08

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978>

La DOC peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

A savoir :

Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un contrôle de la conformité de ces derniers à l'autorisation d'urbanisme délivrée dans un délai de 3 mois. L'article R. 462-7 du Code de l'urbanisme prévoit les cas où ce contrôle est obligatoire (le délai pour procéder au contrôle de conformité est porté à 5 mois).

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.

La commune de Weyersheim a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).-



■ Edith Zilliox

Départ à la retraite
d'Edith Zilliox ATSEM

mais surtout la tête et le cœur remplis de beaux et bons souvenirs.

Edith n'a pas quitté le chemin de l'école pour autant. Elle y retourne régulièrement pour déposer ou chercher ses petits-enfants scolarisés en grande section de maternelle. Toujours très engagée, elle participe régulièrement aux sorties scolaires pour aider à l'encadrement des enfants.

Et puis, comme il est difficile de se passer des doigts de fée d'Edith, elle continue à apporter son aide en fonction des besoins et des projets de classe des maîtresses. Tous les mardis soir, après la classe, Edith se rend à l'école pour donner des cours de couture à ses anciennes collègues et partager ainsi son savoir-faire.



Sylvie Roehly, maire de Weyersheim, les adjoints et l'ensemble des élus remercient chaleureusement Edith pour toutes ces années passées au service de la Commune et de la Communauté éducative.

Edith Zilliox a démarré sa carrière en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) le 1er septembre 1995.

D'abord engagée par la commune en tant qu'ATSEM 2ème classe stagiaire, elle a gravi les différents échelons pour terminer au grade d'ATSEM principale 1ère classe en 2017. Après 27 années passées au service des enfants et de l'équipe pédagogique de l'école maternelle Les Cygnes, Edith a fait valoir ses droits à la retraite en août 2022.

Durant toutes ces années, toujours fidèle au poste, Edith a fait profiter l'ensemble de la communauté éducative de ses talents et de ses compétences. Disponible et à l'écoute de tous, elle a assisté les enseignants avec passion et professionnalisme. ATSEM estimée et appréciée, elle a accompagné de nombreux enfants de notre village en contribuant à leur épanouissement et leur éducation.

Son travail était loin d'être de tout repos et Edith n'a jamais ménagé sa peine : impossible de compter tous les crayons taillés, la quantité de pinces nettoyées et rangées, les différents découpages, bricolages et coutures réalisés, les nombreux ateliers animés, sans oublier tous les bobos soignés et tous les chagrins consolés : Edith était une référence pour tous les enfants de l'école, pour leurs parents et bien sûr pour ses collègues.

C'est avec beaucoup d'émotion que tous, élèves, parents, collègues et amis lui ont souhaité une très belle et longue retraite lors de la fête scolaire de fin d'année. Emue, Edith est repartie les bras chargés de cadeaux

Edith, notre chère ATSEM, est arrivée à l'école maternelle en septembre 1995 et a accompagné deux générations d'enfants de Weyersheim, plus de mille élèves à son compte ! Elle a été durant ces 27 années un pilier de l'école maternelle : sa gentillesse, sa bienveillance, son efficacité, sa rigueur, son sens de l'organisation, sa créativité ont été une aide précieuse pour tous les enseignants. Toujours là pour nous aider et trouver de nombreuses idées dans nos projets les plus fous notamment en réalisant de nombreuses créations en couture. Elle a formé de nombreuses apprenties qui grâce à son exemplarité nous ont valu des retours très positifs. Pour son départ à la retraite, les élèves lui ont offert un joli souvenir : un mobile avec des rondins de bois où ils se sont dessinés et ont écrit leur prénom. Lors de la fête de l'école, les enseignantes, ATSEM et d'anciens élèves lui ont chanté une belle chanson personnalisée adaptée d'« Il changeait la vie » de Jean-Jacques Goldmann dont voici un extrait :

C'était une ATSEM, mais une ATSEM géniale
Dans notre belle école, ici à Weyersheim
Qui était toujours là, pour nous accompagner
Que nos difficultés en étaient allégées
Elle y mettait du temps, du talent et du cœur
Elle était présente pour nos joies et nos pleurs
Et loin des beaux discours, des grandes théories
A sa tâche, chaque jour, on pouvait dire d'Edith
Elle a changé nos vies
C'était une ATSEM, mais pas qu'une simple ATSEM
Qui pour tous les élèves, était un grand trésor
Connaissait les enfants, savait les faire sourire.
Que notre école est triste de te laisser partir !
Elle y mettait du temps, du talent et du cœur
Elle était présente pour nos joies et nos pleurs
Et loin des beaux discours, des grandes théories
A sa tâche, chaque jour, on pouvait dire d'Edith
Elle a changé nos vies »

Nous la remercions de tout cœur d'avoir ainsi changé nos vies au quotidien et de continuer à nous accompagner.

Merci Edith ! Très belle et longue retraite.
L'équipe de l'école maternelle



Prochaines manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
13/07/2023	Bal des Pompiers	Sapeurs-pompiers	Espace W
05/08/2023	Buvette au Wirscher Marik	Cyclisme artistique	Place du Gal de Gaulle
17/08/2023	Don de sang	EFS	Espace W
27/08/2023	Portes ouvertes S'kleenderfel et marché artisanal	Association du S'Kleenderfel et Mairie	Kleenderfel et rue du Petit village
02/09/2023	1er anniversaire du Wirscher Marik	Mairie	Place du Gal de Gaulle
16/09/2023	Soirée Oktoberfest	Société sportive de Weyersheim (foot)	Espace W
22/09/2023	Atelier compostage	CCBZ	Trait d'Union
24/09/2023	Bourse aux jouets	Apepa	Espace W
24/09/2023	Repas choucroute	Paroisse	Trait d'Union
30/09/2023	3ème tour du championnat	Cyclisme artistique Grand Est de Cycle-ball	Espace W
01/10/2023	Championnat Grand Est de cyclisme artistique	Cyclisme artistique	Espace W
07 et 08/10/2023	Messti et exposition artisanale et culturelle	Association Hans Baldung-Grien	Place du Gal de Gaulle et Espace W
14/10/2023	Marche octobre rose	Rando club	Village et Espace W
15/10/2023	Concert des Messagers (Gospel)	Association Multisports Evasion	Eglise de Weyersheim
21/10/2023	Dîner-spectacle animé par l'orchestre Roger Halm	Musique Municipale de Weyersheim	Espace W
28/10/2023	Soirée Halloween	Cavaliers d'EBZ	Espace W
04/11/2023	Buvette au Wirscher Marik	Handball Club	Place du Gal de Gaulle
04, 11, 12, 17, 18, 24 et 25/11/2023	Théâtre alsacien	Wirscher Elsasser Bühn	Trait d'Union
05/11/2023	Baeckeoffe	Enfants Espoir du Monde	Espace W
10/11/2023	Défilé de la St Martin	L'école élémentaire	Village et Espace W
16/11/2023	Don de sang	EFS	Espace W
02/12/2023	Buvette au Wirscher Marik	Sapeurs-pompiers	Place du Gal de Gaulle
02/12/2023	Concert	Chorale des Jeunes	Trait d'Union
03/12/2023	Fête des aînés	Mairie	Espace W
09 et 10/12/2023	Marché de Noël	Noël au Village	Place de la Mairie
09 et 16/12/2023	Chemin de Noël	Association du S'kleenderfel	Kleenderfel
10/12/2023	Concert de l'Avent	Musique Municipale	Eglise
31/12/2023	Saint Sylvestre	Société sportive de Weyersheim (foot)	Espace W